

## Langues



### LICENCE

# Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales

CODE RNCP : 24508 - Nombre de places disponibles : 260

#### ▪ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Fin janvier-début février sur tous les sites de l'Université d'Artois

#### ▪ Journées d'Immersion des lycéens

Vacances d'hiver

### LES DÉBOUCHÉS

- Enseignement primaire, secondaire et supérieur
- Enseignement du français à l'étranger
- Formation d'adultes
- Soutien scolaire
- Recherche
- Traduction et interprétariat
- Métiers du tourisme, du journalisme, de la communication et des médias
- Métiers de la culture et de l'édition
- Métiers des relations internationales

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Approfondir ses connaissances et ses compétences linguistiques pour parvenir à une excellente maîtrise de la langue étrangère choisie
- Parvenir à une connaissance la plus large possible de la civilisation des pays étudiés tout en utilisant les méthodes critiques adéquates
- Acquérir une vaste culture générale et littéraire et maîtriser les outils méthodologiques utiles à l'analyse de textes et d'œuvres de toute nature (histoire, littérature, peinture, photographie)
- Maîtriser la traduction à l'aide des outils méthodologiques appropriés
- Améliorer ses qualités d'expression à l'oral comme à l'écrit

La maîtrise de la langue et la connaissance de la culture qui s'y rattache sont au cœur des enseignements, qui visent à offrir une formation théorique et pratique approfondie.

### LES ATOUTS DE LA FORMATION

Le travail en petits groupes permet un accompagnement personnalisé de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur la méthodologie de travail grâce aux enseignements d'aide à l'autonomie en langue, d'aide à la recherche documentaire, et de soutien méthodologique. Le dialogue établi avec le professeur référent permet de vérifier régulièrement l'efficacité du travail effectué.

Les multiples échanges avec des universités étrangères offrent la possibilité de passer un semestre ou une année entière dans le département des Langues Vivantes d'un établissement partenaire.



## LES COMPÉTENCES ACQUISES

- comprendre un énoncé oral en langue étrangère à vitesse normale, dans les conditions du direct ou dans les médias
- comprendre tout type de texte, même abstrait
- participer sans effort à une conversation courante ou présenter un exposé oral en étant capable de nuancer et d'argumenter son opinion
- construire une présentation ou une argumentation écrite (lettre, article, rapport, dissertation, mémoire) de façon claire et logique
- rendre compte des caractéristiques phonologiques et grammaticales de la langue étudiée
- maîtriser les méthodes d'analyse et de commentaire de textes historiques et littéraires, ou de supports audio-visuels
- traduire avec nuance vers le français ou vers la langue étudiée
- connaître et comprendre les sociétés contemporaines des pays dont il étudie la langue (dimension politique, sociale et culturelle)

## CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les études de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales s'adressent essentiellement aux bacheliers issus des sections générales. Les trois spécialités proposées sont l'Anglais, l'Espagnol et le Chinois.

Du semestre 1 au semestre 6, les enseignements de tronc commun s'articulent autour de deux axes :

- Langue : grammaire, traduction, phonologie, expression écrite et orale
- Culture : civilisation, littérature, culture générale

Dès la deuxième année et jusqu'à la fin de la licence, l'étudiant peut choisir entre deux parcours pré-professionnels qui s'ajoutent aux enseignements de tronc commun : « préparation aux métiers de la formation et de la recherche » ou « préparation aux métiers de la fonction publique ».

En troisième année, le parcours « Français Langue Étrangère » est proposé à ceux qui envisagent d'enseigner le français ou d'animer des structures culturelles francophones à l'étranger.

## LES POURSUITES D'ÉTUDES EN MASTER ET EN DOCTORAT

- Le **Master Mention « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales »** parcours « Cultures étrangères et traduction : Anglais ou Espagnol ou Chinois s'adresse aux étudiants désireux d'approfondir et d'élargir leurs connaissances dans les domaines de la littérature et de la civilisation étrangères ainsi que dans ceux de la linguistique et de la traductologie, mais aussi de se spécialiser dans le domaine de la traduction.
- Le **Master à distance « Chinois Langue Étrangère / Chinois Langue Seconde en milieu scolaire »** s'adresse aux étudiants désireux d'enseigner le Chinois en milieu scolaire ou au sein d'une entreprise, en France ou à l'étranger. Il permet d'acquérir des compétences linguistiques et pédagogiques dans l'enseignement du Chinois langue étrangère.
- Le **Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »** s'adresse aux futurs professeurs des écoles ou professeurs de langues vivantes. Il est dispensé à l'Université d'Artois et à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) Lille Hauts-de-France, et prépare aux différents concours de recrutement : CRPE (professeur des écoles), CAPES ou CAFEP (professeur de langues au collège ou au lycée) et CAPLP (professeur des lycées professionnels en lettres-langues).
- Le **Doctorat** est la suite logique d'un Master orienté Recherche. C'est une formation par la recherche, à la recherche et à l'innovation, d'une durée de trois ans, préparée sous la direction d'un directeur de thèse, au sein d'une unité de recherche. En fonction du domaine disciplinaire de leur thèse et de leur laboratoire d'accueil, les doctorants de l'université d'Artois sont accueillis au sein de l'une des six écoles doctorales régionales thématiques.



### CONTACT

UFR de Langues étrangères  
Tél. : +33 (0)3 21 60 38 29  
langues@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés